REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 19 juin 2026

Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département du territoire

Projet d'agglomération 5: un résultat historique et un soutien fédéral massif pour l'agglomération du Grand Genève

La Confédération a rendu publique les résultats du Projet d'agglomération 5 (PA5). Elle cofinancera à hauteur de 40% les 537 millions de francs prévus par le PA 5, ce qui correspond à une enveloppe globale de près de 191 millions de francs pour l'ensemble du Grand Genève, dont 113 millions iront uniquement pour Genève. Par ce soutien, Berne plébiscite la qualité transfrontalière du dossier déposé par notre canton.

Le PA5 genevois est soutenu massivement par la Confédération, qui a décidé d'allouer un financement total de 190,9 millions de francs à notre région, un montant supérieur à toutes les autres grandes agglomérations du pays.

Ce montant place le PA5 en deuxième position historique des contributions fédérales obtenues par le Grand Genève (PA1: 186 millions de francs, PA2: 204 millions, PA3: 119 millions, PA4: 140 millions). Plus significatif encore, le taux de subventionnement passe de 35% lors du PA4 à 40% pour le PA5. Cette progression témoigne de la rigueur technique du dossier présenté, de la maturité des projets et de la bonne mise en œuvre des précédentes étapes.

Pour Nicolas Walder, conseiller d'Etat chargé du département du territoire, "ce résultat exceptionnel récompense des années de travail collectif et confirme le rôle moteur du Grand Genève en matière de mobilité durable et d'aménagement du territoire. Grâce à ce soutien renforcé de la Confédération, nous pourrons concrétiser avec les communes des projets attendus par la population et construire une agglomération plus accessible, plus sûre et plus respectueuse de l'environnement."

Une réussite totale pour le territoire genevois

Sur les 56 mesures déposées à l'échelle du Grand Genève pour un financement en horizon A (prioritaire), 54 ont été validées par Berne. Pour le seul territoire genevois, c'est carton plein: 100% des mesures proposées ont été retenues, représentant un apport direct de 113 millions de francs de la part de la Confédération.

Parmi les projets phares validés, on retient notamment:

- L'interface multimodale de l'Aéroport: projet d'envergure soutenu à hauteur de 22,6 millions.
- Trois axes forts vélo: Genève-Versoix (9,3 millions), Genève - Saint-Genis-Pouilly (8,7 millions) et Genève-Reignier (3,4 millions).

- L’électrification de la flotte de bus des TPG: une subvention de 11,5 millions pour accompagner la transition écologique.
- Les modes doux et la sécurité: 22 millions dédiés aux aménagements cyclables et piétons de proximité, ainsi que 17 millions pour la sécurité routière et la sécurisation de l'espace public.

Coordination urbanisation-transport-environnement

Le PA5 traduit l’étroite coordination entre urbanisation, réalisation d’infrastructures de transport et projets d’environnement-paysage.

Ainsi, en plus des projets de mobilité bénéficiant d’un soutien fédéral, le PA5 prévoit également la réalisation de 55 mesures d’urbanisation à l’échelle de l’agglomération pour accueillir la forte dynamique du territoire et de 15 mesures d’environnement-paysage. Parmi elles, on trouve la poursuite de la renaturation de la Drize, la remise à ciel ouvert de l’Aire, la renaturation du site scolaire André-Chavanne et de nouveaux parcs publics aux Cherpines.

La force de la collaboration transfrontalière

Le succès du PA5 repose également sur sa dynamique transfrontalière, qui bénéficie d'une répartition équilibrée de l'enveloppe fédérale: Genève (114 millions), la France voisine (65 millions) et le district de Nyon, dans le canton de Vaud (11,6 millions).

Des retombées concrètes pour les collectivités locales

Ces investissements de la Confédération vont irriguer l'ensemble du tissu régional en soutenant directement les projets de nombreux maîtres d'ouvrage. Côté genevois, plusieurs communes verront leurs infrastructures directement cofinancées (parmi lesquelles Anières, Carouge, Lancy, Onex et Thônex).

Pour toute demande complémentaire: M. Matthieu Baradel, directeur du projet d'agglomération franco-valdo-genevois, DT, T. 022 546 73 44.